



FOURNISSEUR EN SOLUTIONS TECHNIQUES

## QUE DISENT LA LOI ET LES NORMES EUROPEENNES

1. Le « ADR », l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route, demande au paragraphe 7.5.7 d'arrimer vos paniers au moyen de sangles ou d'un autre système d'arrimage,
2. La loi nationale vous demande de respecter l' « ADR » ainsi que les normes européennes en vigueur en la matière,
3. La norme européenne en matière d'arrimage par sangle est la EN 12195-2 :2001 « Dispositif d'arrimage des charges sur véhicules routiers – Sécurité – Partie 2 : Sangles en fibres synthétiques ».
4. Deux critères principaux de cette norme EN 12195-2 sont :
  - a. Pas de déformation permanente à 1.25 LC
  - b. Coefficient d'utilisation minimum : 2
5. C'est à dire que pour une sangle courante avec un LC 2000 daN en traction (LC = Lashing capacity = Capacité d'amarrage) les deux critères veulent dire que rien de l'ensemble du système d'arrimage par sangle ne peut avoir de déformation permanente lors d'une traction jusqu'à 2500 daN, et qu'aucune rupture ne peut avoir lieu lors d'une traction jusqu'à 4000 daN.
6. La norme demande également un marquage et/ou étiquetage des différents éléments. Les informations reprises sur l'étiquette de la sangle vous signalent que le fabricant certifie que son produit est conforme à la norme. Si, toutefois, vous remplacez un des éléments, par exemple le crochet du système d'origine par un de vos crochets sans autre démarche, votre système ne répond plus aux exigences de la norme EN 12195-2 et vous n'êtes plus en règle.
7. Une autre exigence de la norme est l'obligation de tester un nombre défini de systèmes d'arrimage par lot de fabrication.

**Plus d'information en contactant notre conseiller technico-commercial**

[jeanpierre.debacker@tpm9001.be](mailto:jeanpierre.debacker@tpm9001.be)

**GSM +32 (0)475/544 909 Tél +32 (0)83/68 88 25**

Zoning de la Fagne • Rue E. Matagne 29 • B-5330 Assesse (Belgium)

Phone: +32(0) 83 68 88 25 • Fax: +32(0) 83 68 88 26 • E-mail: info@tpm9001.be • www.tpm9001.be

Compte bancaire Dexia: 068-2261330-93 • Code SWIFT: GKCCBEBB • Code IBAN: BE98 0682 2613 3093 • N° entreprise: 0456.044.906

FOURNISSEUR EN SOLUTIONS TECHNIQUES